

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 8

Artikel: Découvrir ce qui est nôtre ! : brigands
Autor: Landry, C.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Découvrir ce qui est nôtre !

Brigands

par C.-F. Landry.

Je me demande toujours si nos anciens n'aimaient pas un peu les contes bleus, et s'ils n'en remettaient pas. Je m'occupe d'un bonhomme dont je vous parlerai peut-être bientôt, et qui, tout enfant, à Vevey, se vante d'avoir repêché des outils tombés au lac, par des fonds approchant les quatorze mètres. Une telle profondeur me gêne la crédulité. Mais enfin... Après quoi, le garçon grandit, et traverse le Jura, partant de Lausanne pour Dijon, le 20 décembre, à pied, avec un bon bâton. Le dit bâton lui sert à étourdir un méchant mauvais loup qu'il dénoncera aux paysans à la prochaine halte, et les paysans aussitôt échauffés de mauvaise humeur iront tuer le loup qui avait, paraît-il, le museau tout meurtri de son coup de bâton.

Une chose en évoquant une autre, je me suis souvenu d'autres bâtons. Nous avions, paraît-il, au Jorat, dans les siècles seizième, dix-septième et dix-huitième, des brigands. Ruchat en parle, et avant Ruchat, les registres de Lausanne, qui durent fournir vingt-quatre hommes, conduits par deux conseillers, le 6 novembre 1536, pour la sûreté de l'ambassadeur de France Ransy. Et un troisième bonhomme, Félix Plater (autour de 1550) fait un long récit détaillé d'une mauvaise rencontre, à Mézières, où il fallut passer la nuit en compagnie des brigands non-déclarés mais mauvais buveurs, cherchant la noise qui aurait permis l'« affaire ».

Histoire qui paraît véridique puisque non seulement ces jeunes gens racontent la peur qu'ils eurent, mais qu'un brigand, roué à Berne peu de temps plus tard, avouait entre autres choses avoir projeté tout récemment une affaire à Mézières, qui ressemble en tous points au récit fait.

Il reste, de ces vieux temps, un curieux verbe, pour définir l'activité de ces brigands : ATTENDRE ! On ATTENDAIT, comme on eût été forgeron ; au lieu de faucher, de battre, de couper du bois, on ATTEND ! Verbe fort et poignant, que l'on retrouve encore dans l'aveu d'un enfant, à Savigny, quand le pasteur qui surveille tout le monde et soupçonne certains, entre le soir dans une maison :

— Où est ton père ?

— Il est parti ATTENDRE.

Ces gens-là, nous dit-on encore, avec détails, tuaient comme de très pauvres bougres : avec des gros bâtons ou des pieux pointus. Pas vraiment des armes, beaux couteaux, armes à feu. Non : dans cette déchéance il reste encore un rien d'originelle glèbe ; ces brigands sont des assommeurs. Est-ce à cause de ce mauvais travail de tueur à mauvais outils, que le parler d'ici, imagé, dit « BRIGANDER », sitôt qu'un travail est mal fait ?

On plaint les victimes, certes, mais on ne peut s'empêcher de plaindre ces paysans trop pauvres, ces gens des écarts noirs-bleus, dans des combes, et

qui finiront sur la roue, pour des meurtres qui leur ont rapporté moins d'un écu. Car cela aussi, on le sait. Comme on sait que la répression bernoise (roide comme la justice de Berne, hein ?) ne roua pas moins de vingt-trois gaillards entre octobre 1702 et avril 1703, à Vidy. Comme on sait que le mois de juillet étant venu, les campagnards des environs durent demander d'enlever ces corps des gibets, tout le pays puant la charogne.

Vingt ans plus tard, on décapitera dans ce même lieu Davel, qui dans ses dernières paroles parle de l'extrême misère de certains. Les temps marchèrent, on éclaira un peu ces têtes obscures qui jusqu'alors, quand elles manquaient de

tout, en concluaient qu'ATTENDRE pouvait être la solution ; et le brigandage disparut.

Il est possible que des mesures de civilisation aient hâté cette évolution : mais on peut croire aussi que des « nettoyages » aussi vigoureux que ces exécutions capitales en masse ont fait de l'effet. Berne avait la patte lourde et massive. Vingt-trois gaillards rompus en six mois, ça prouve que le métier de brigand n'est pas très bon. Mieux encore cultiver ce noir Jorat.

Je ne passe jamais en Vidy, je ne suis jamais au Jorat, par ces temps contraires qui lui vont si bien, sans penser à l'ancien brigandage. Ces choses-là laissent une atmosphère.

A l'Association cantonale du Costume vaudois

L'assemblée annuelle du Grand comité de l'Association cantonale du Costume vaudois, composé du Comité central et des présidents des vingt-six sections régionales, s'est tenue au Château de Glérolles.

M. G. Olivet, directeur de l'Office de propagande des vins vaudois, reçut fort aimablement ses hôtes en costumes.

Mme Simone Pache, présidente (Lausanne), mena les affaires rondement et avec le sourire. Il fut décidé, notamment, d'organiser un cours de « chansons mimées » à l'usage des membres des associations romandes du costume, ce qui sera utile et permettra de renouveler le répertoire. Espérons qu'il y en aura de « patoisantes ».

En témoignage de gratitude, pour vingt ans de fructueux travail à l'association. Mme A. Breuer-Dégailler, ancienne présidente centrale, de Clarens, sera présentée comme présidente honoraire à l'assemblée de mai prochain.

— “NOÛTRON COTERD” deux fois par mois... —

En avril : Le lundi 21, de 17 à 19 heures, au Buffet de la Gare de Lausanne, 11^e classe.

En mai : Les lundis 5 et 26.

Bienvenue à tous les amis du « Nouveau Conteur ».

La Rédaction.